ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 5 au 6 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 47 à 5 h. 51.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

DES LIVREURS NE LIVRAIENT RIEN

Le directeur d'une maison de chaussures, place du Trichon, M. Kléber Binot, 30 ans, attendait impatiemment un colis de 3 k. 500 de cuir que devait lui livrer la maison Cavier, transports, 39, rue Nein. En désespoir de cause, il avertit les services de police et une enquête ouverte afin de savoir ce qu'était devenu le précieux paquet. Il a été établi qu'il avait été volé par trois membres du personnel de cette maison : Georges Degryse, 37 ans, livreur, 15, rue Pauvrée; Gérard Benoit, 16 ans livreur, 29, rue Nain et Maurice Samsoen, 17 ans, employé, 20, rue de la Chaude Rivière, à Fives-Lille, qui ont été déférés au Parquet.

Une partie du cuir volé a été retrouvée en leur possession.

LA PEUR DU GENDARME

Des policiers exerçaient une surveillance au terminus du tramway G, au boulevard de Douai. Après l'arrivée d'une voiture, ils visitèrent le véhicule et à leur grande stupéfaction ils découvrirent deux sacs renfermant chacun cinq kilos de blé qui ont été saisis. On suppose qu'ils ont été abandonnés par des voyageurs qui prirent peur à la vue des gendarmes.

UNE BONNE OMMELETTE

En possession de 96 œufs qu'il transportait chez lui, 26, boulevard de Metz, Pierre Smet, 28 ans, ouvrier zingueur fut rencontré par des agents du service de la répression des fraudes qui lui confisquèrent la marchandise et lui infligèrent plusieurs procès-verbaux.

PENDANT QU'ELLE FAISAIT DES DEVOTIONS

Mlle Germaine Jacqz, 69 ans, infirmière, 2, rue de Lorraine, s'était rendue hier matin en l'église St-Antoine. Elle quitta quelques instants sa place, laissant son sac à main sur son prie-dieu. Lorsqu'elle revint, elle constata la disparition du réticule contenant des cartes de ravitaillement, des objets divers et une somme de 311 francs. Le sac à main a été retrouvé et délesté de son contenu dans la cour Olivier, rue de Rome. L'enquête a établi qu'il avait été jeté en cet endroit par une femme dont le signalement est connu et qui est activement recherchée.

Fileuse

LE PLUS FORT DES FORTIFIANTS

En vente chez votre pharmacien

(en cachets ou en extrait)

10.101

SOYEZ EN REGLE

Procès-verbal pour avoir vendu au-dessus du prix de la taxe, a été dressé à la charge de M. Eugène Motte, marchand de légumes, 32, rue de la Vigne.

IL EST DEFENDU DE SE BAIGNER

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de se baigner dans le canal de Roubaix et que tout délinquant fera l'objet de sanctions. Hier, de nombreuses contraventions ont été rédigées à la charge d'individus qui faisaient trempette aux quais de Nantes et de Bordeaux.

Une surveillance sera spécialement exercée afin d'empêcher la pratique du sport de la natation dans notre cours d'eau.

VOL DE BOIS

Vers 6 h. 30, les nommés Alphonse Lemay, 47 ans, peigneur et Marie Farvacques, 39 ans, peigneuse, demeurant tous deux boulevard de Metz, 2, ont été rencontrées transportant du bois volé dans les dépendences de la Prolétarienne, boulevard de Strasbourg. Ils feront l'objet de poursuites.

EN JOUANT

Le jeune Jean-Pierre Boite, âgé de 9 ans, demeurant chez ses parents, 33, boulevard de Cambrai, s'amusait auprès d'un radiateur. On en sait comment cet appareil de chauffage se détacha et tomba sur le pied droit du garçonnet. Celui-ci atteint de graves contusions a dû recevoir les soins de la doctoresse Claire Pernet qui le fit admettre à l'Hôpital La Fraternité.

Grand Théâtre de Roubaix

SAMEDI 6 JUIN A 18 H. 30

LES DEUX ORPHELINES

par la Troupe du Théâtre de Paris. — Location à 6 heures, au Café du Théâtre. Tél. 340.09.

2.503

Paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 6 juin 1942, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant;

8 h. 30, N° 1 à 215 et tous les chômeurs de plus de 65 ans ; 9 h., N° 216 à 834 ; 9 h. 30, 835 à 1.321 ; 10 h., 1.322 à 2.027 ; 10 h. 30, 2.028 à la fin.

Bureaux fermés samedi après-midi.

Mort du peintre Georges Duriez

On annonce le décès de M. Georges Duriez, survenu mardi dernier à son domicile, 70, rue Saint-Roch à Roubaix. Le défunt, qui était âgé de 83 ans, était depuis 30 ans vice-président du groupe beaux-arts de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix.

Il était également membre de la Société des Beaux-Arts.

M. Georges Duriez, au cours de sa longue existence, avait consacré tous ses loisirs à la peinture.

Il s'était acquis une certaine notoriété dans notre région comme paysagiste. Une de ses toiles avait d'ailleurs été reçue au Salon des Artistes français.

Le nom de M. Georges Duriez restera attaché avec celui du regretté Paul Philippe, à la création de l'« Atelier du dimanche », dont nos concitoyens n'ont pas perdu le souvenir et qui permit à tant de jeunes talents de s'affirmer et de s'épanouir.

M. Georges Duriez qui avait fait beaucoup pour l'émulation artistique dans notre ville, sera unanimement regretté.

ALCAZAR Rue de Tourcoing — ROUBAIX —

Sam. 7 h 30: Di. 2 séances: Ldi 8 H. Baur, S. Steckfelds ds un gd film

LE PRÉSIDENT HAUDECŒUR

2.502

LA TOMBOLA DE LA FÊTE DES MÈRES

Grâce à la générosité de la population roubaisienne, le Comité de la Famille du prisonnier a pu réunir 1.45 lots qui doivent être retirés le dimanche 7 juin, de 9 h. à 13 h., les lundi 8 et mardi 9 juin, toute la journée, au siège, 6, rue du Château, à Roubaix.

Voici les numéros gagnants :

1	2	3	4	6	7	8
9	12	13	14	16	17	18
19	20	21	23	23	24	23
26	28	29	31	33	33	33
37	38	40	43	44	43	48
49	50	61	52	53	54	56
37	58	59	60	61	62	63
66	67	88	70	71	72	75
77	79	60	61	82	63	64
68	87	88	89	90	92	94
93	96	96	99	100	101	102
103	104	106	107	109	110	111
113	114	113	116	117	116	121
122	124	125	126	127	128	129
133	134	133	136	137	138	140
142	143	201	202	204	203	206
208	209	210	213	214	215	316
217	216	220	221	222	227	228
229	230	231	232	233	234	236
237	241	242	243	246	246	250
253	255	258	259	260	262	263
263	267	268	269	271	272	273
274	275	283	287	289	290	291
296	300	301	303	306	307	308
311	312	314	313	317	316	319
320	322	323	324	325	327	328
331	332	334	336	338	346	347
346	331	352	353	354	355	356
357	356	362	368	369	372	373
373	376	381	382	383	384	365
387	388	389	391	392	397	404
408	410	413	414	416	417	416
420	426	429	430	432	435	436
442	444	447	449	450	453	457
456	459	462	465	489	470	471
473	477	483	464	486	469	490
492	493	494	499	500	604	605
608	809	812	613	614	615	817
616	619	620	621	622	623	627
628	629	632	633	637	638	641
644	643	847	646	650	652	656
658	662	663	664	686	667	666
669	874	682	683	684	688	691
693	694	697	699	700	702	703
706	708	711	714	716	717	721
722	726	731	732	733	736	736
739	741	743	746	749	750	753
755	756	767	756	760	763	764
763	768	769	770	771	772	773
775	777	776	780	761	782	763
784	787	791	794	793	797	799
804	806	807	808	809	617	618
824	627	826	832	834	835	837
840	641	642	844	845	846	847
851	652	853	854	863	857	839
860	861	864	867	869	670	673
675	884	886	887	889	890	891
893	893	894	695	896	899	900
901	1002	1003	1005	1006	1008	1009
1013	1014	1013	1017	1022	1023	1023
1026	1028	1032	1036	1039	1040	1045
1047	1048	1049	1056	1037	1066	1064
1063	1068	1069	1072	1074	1076	1079
1060	1061	1064	1092	1094	1096	1096
1097	1100	1101	1103	1103	1108	1109
1115	1116	1117	1116	1119	1120	1121
1122	1127	1129	1130	1131	1132	1134
1138	1140	1141	1144	1147	1146	1149
1150	1131	1132	1153	1154	1137	1158
1160	1161	1164	1163	1186	1168	1171
1172	1176	1179	1162	1183	1184	1186
1188	1190	1191	1193	1194	1198	1197
1199	1200	1204	1206	1208	1209	1212
1314	1216	1217	1220	1221	1222	1223
1228	1229	1234	1238	1238	1239	1241
1242	1243	1246	1247	1246	1249	1250
1251	1252	1253	1255	1260	1261	1262
1263	1264	1287	1271	1273	1273	1277
1280	1283	1285	1287	1288	1291	1293
1294	1296	1302	1303	1303	1306	1310
1311	1314	1216	1317	1316	1319	1321
1322	1326	1327	1329	1330	1331	1332
1333	1334	1333	1340	1341	1342	1345
1347	1348	1349	1350	1352	1353	1354
1353	1356	1357	1359	1360	1361	1363
1364	1366	1366	1367	1371	1373	1374
1373	1377	1279	1380	1388	1391	1394
1395	1400	1402	1403	1405	1408	1409
1410	1411	1412	1413	1418	1417	1419
1422	1423	1426	1429	1430	1432	1435
1441	1443	1446	1448	1449	1450	1432
1453	1454	1455	1458	1463	1467	1466
1471	1472	1473	1474	1473	1477	1479
1461	1482	1484	1485	1487	1488	1491
1494	1496	1497	1498	1499	1500	1503
1504	1505	1567	1509	1510	1511	1512
1516	1319	1320	1521	1522	1623	1326
1328	1631	1332	1333	1634	1533	1336
1536	1541	1547	1346	1549	1550	1333
1555	1656	1339	1563	1565	1368	1567
1571	1372	1374	1375	1577	1582	1583
1364	1586	1588	1589	1591	1592	1594
1596	1597	1396	1599	1600	1601	1603
1605	1608	1609	1610	1811	1616	1617
1619	1622	1624	1625	1626	1627	1628
1631	1623	1634	1637	1636	1640	1641
1643	1648	1646	1649	1651	1654	1655
1656	1657	1660	1668	1666	1668	1669
1671	1673	1675	1877	1680	1683	1685
1686	1689	1690	1694	1697	1699	1700
1701	1703	1710	1711	1713	1714	1713
1717	1721	1727	1729	1732	1734	1736
1737	1738	1740	1747	1748	1749	1750
1752	1733	1754	1756	1767	1756	1759
1762	1765	1787	1789	1772	1773	1777
1780	1761	1782	1763	1784	1783	1786
1787	1794	1797	1799	1800	1901	1902
1904	1905	1906	1907	1908	1910	1913
1914	1915	1916	1918	1921	1926	1927
1928	1933	1934	1940	1943	1952	1953
1963	1937	1956	1960	1961	1966	1969
1970	1972	1973	1978	1982	1983	1984
1986	1987	1989	1993	1996	1997	2000
2003	2006	2007	2009	2011	2012	2013
2013	2016	2010	2021	2022	2023	2025
2032	2034	2033	2037	2038	2039	2040
2041	2042	2044	2045	2046	2051	2052
2063	2055	2059	2060	2063	2064	2066
3068	2072	2076	2079	2082	2084	2085
2087	2093	2097	2101	2103	2109	2112
2113	2116	2116	2116	2126	2127	2128
[illegible]	2136	2136	2139	2142	2144	2146
2146	2149	2153	2153	2155	2156	2137
2156	2160	2163	2165	2166	2167	2169
2170	2171	2173	2174	2173	2177	2179
2181	2167	2188	2139	2191	2192	2193
2194	2196	2200	2201	2202	2203	2205
2207	2208	2211	2214	2215	2217	2220
2221	2223	2224	2226	2228	2229	2230
2231	2232	2233	2233	2237	2238	2239
2242	2247	2249	2252	2255	2257	2259
2264	2267	2269	2270	2272	2278	2276
2276	2281	2285	2290	2292	2294	2298
2299	2300					

« MAISON DES TRAMWAYS »

Sam. 7 h. 30 - Di. 2 h. 30, 6 h. 15, 8 h. Harry Baur - Betty Stockfel

« LE PRÉSIDENT HAUDECŒUR »

Prem. partie variée - Actualités

Les noces d'or de M. et Mme Emile DEREEPER-LECOUTRE

Le lundi 8 juin, à 9 h., en l'église Saint-Martin, une messe sera célébrée à l'intention de M. et Mme Emile Dereeper-Lecoutre, qui fêtent cette année le cinquante-deuxième anniversaire de leur union.

C'est, en effet, le 7 juin 1890 que M. Emile Dereeper, maître-tailleur, né à Couckelaere (B.), le 13 février 1864, épousa dans notre ville Mlle Flore Lecoutre, originaire de Saint-Omer (Pas-de-Calais), où elle vit le jour le 13 avril 1861.

De leur union sont issus sept enfants — trois filles et quatre garçons, dont deux sont décédés — qui leur donnèrent à leur tour quinze petits-enfants dont quatorze égayent encore à présent leurs vieux jours.

Très honorablement connu dans notre ville, qu'il habite depuis l'adolescence, M. Emile Dereeper est le beau-père de notre distingué confrère M. André Tavernier, du « Journal de Roubaix ».

A l'occasion de ce jubilé nous présentons à M. et Mme Dereeper nos bien vives félicitations.

Sociétés et Comités

S.S.M. L'EMPLOYE

Dimanche 7 juin, de 10 à 12 h., recette et paiements des prestations naissance, maladie et décès.

Les épouses et parents des prisonniers sont priés de se présenter aux mêmes heures avec le livret et la dernière carte du prisonnier pour toucher un nouveau secours de guerre.

Union des Familles nombreuses Saint-Michel Sainte-Bernadette. — Au cours de sa réunion du 31 mai en l'honneur de la Fête des Mères, le Comité a remis les décorations aux 28 mères médaillées ; à l'issue de la réunion, un goûter leur a été offert ainsi qu'à leur famille.

Pour remercier les adhérents qui avaient répondu au concours-référendum sur l'apprentissage un certain nombre de lots ont été attribués, par tirage au sort, aux adhérents dont les numéros suivent :

3	35	70	72	74	91	114	120
121	127	130	148	146	183	168	180
195	237	263	269	269	294	295	315
332	333	348	353	362	363	370	378
380	385	392	401	424	433	441	446

Ces lots peuvent être retirés au siège, 1, rue Lecomte-Baillon, à la permanence du 14 juin, de 10 h. à midi.

LE SYNDICAT DE L'ALIMENTATION DE ROUBAIX ET ENVIRONS rappelle à ses membres qu'une permanence fonctionne les mardi et mercredi de chaque semaine, de 10 h. à midi pour tous renseignements.

Dimanche 7 Juin, permanence de 10 h. à midi pour la distribution des timbres de cotisations et de la carte personnelle. Les membres sont invités. On y traitera d'un projet de fusion avec le syndicat des brasseurs de Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances. — Guy Guereille, 97, rue du Nouveau Monde ; Marcel Desander, 14, rue d'Italie ; Jean-Jacques Vandenbroucke, 57, rue Sébastopol ; Yves Decottignies, 19 bis, rue des Ogiers, cour Dhalluin, 16 ; Chantal Leclercq, rue de Bouvines ; Xavier Decker, 12, rue Colbert.

Publication. — Philippe Schittek, métallurgiste, 133, rue de l'Ommelet et Lucie Blieck, soigneuse, 162, rue des Chats Huants à Roncq.

Décès. — Jean-Baptiste Crochon, 69 ans, 145, rue Inkermann ; Augusta Deschemphelaere, 70 ans, 32, rue Duguesclin ; Joseph Vandenbove, 71 ans, rue Descartes, Fort Sion, 61 ; Liévin Courtrey, 71 ans, 27, rue Milu ; Fortunée Desmarchelier Vve Legrand, 88 ans, 44, rue de Carlham.

REMERCIEMENTS

LILLE. — Monsieur et Madame Léon BALY - PLAYOUST, leurs enfants et petits-enfants et toute la famille très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la mort de

Michel BALY

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

30631

WASQUEHAL

UNE SAISIE DE MARCHANDISES EN GARE DE CROIX-WASQUEHAL

PLUSIEURS ARRESTATIONS

Ayant repéré certaine personnes se livrant régulièrement, en semaine, au trafic du marché noir, M. Pasquier, commissaire de police de Wasquehal, a procédé, mercredi, au début de la soirée, à une rafle en gare de Croix-Wasquehal. Deux jeunes gens, Louis Honoré, 16 ans, demeurant rue Faidherbe, à Croix, et Stéphane Dumalin, 20 ans, domicilié 181, rue Daubenton, à Roubaix, qui transportaient certaines quantités de haricots et d'œufs, ont été arrêtés. Le premier reconnut se livrer régulièrement au même trafic pour le compte d'un tiers. Quant au second, il avait déjà été arrêté voici quelque temps à Roubaix pour les mêmes faits. Ajoutons que d'autres trafiquants ont préféré s'enfuir en abandonnant leur charge de haricots et marchandises diverses plutôt que d'avoir à s'expliquer avec la police.

Un procès-verbal a été transmis au parquet de Lille et les marchandises mises à la disposition du comité de ravitaillement.

Quant aux deux jeunes arrêtés, après avoir été emmenés au commissariat de Wasquehal, ils ont été laissés en liberté provisoire.

Assistance aux vieillards et autres

Le paiement des allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables aura lieu à la Recette municipale 12, rue Ferrer, mercredi 10 juin, de 9 h. à midi pour les numéros 1 à 260 et le lendemain jeudi, aux mêmes heures pour les numéros 261 à la fin. On paiera également les allocations aux familles, secours aux familles et les primes d'allaitement maternel.

A la Recette Municipale. — Le public est informé que la Recette municipale, 12, rue Ferrer, sera fermée du 12 au 29 juin inclusivement.

Le service normal d'ouverture reprendra le mardi 30 juin, à 9 h.

Taxe sur chiffre d'affaires et transactions. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et les transactions du mois de mai, qui concerne les redevables dont le chiffre d'affaire mensuel est supérieur à 10.000 frs, aura lieu vendredi, 12 juin, de 9 h. 30 à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé.

A la Maternité. — Demain, samedi, de 14 h. à 16 h., des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Etat civil. — Publications : Arthur Noiret, livreur, 30, rue des Ecoles, et Marie Demeire, soigneuse, 13, rue de Jemmapes, à Tourcoing ; Fernand Van Gramberen, manœuvre, rue Louise-Michel, 49, et Jeanne Michels, confectionneuse, chemin de la Planche-au-Ries.

Décès : Bernadine Vanoverbèke, 42 ans, rue La Fontaine, 45.

CROIX

OU FAUT-IL REMETTRE LES VIEUX COSTUMES POUR AVOIR UN BON D'ACHAT?

C'est au Secours National, à Roubaix, rue de l'Hôtel-de-Ville, que les intéressés doivent porter deux vieux costumes pour toucher un bon d'achat d'un costume neuf. Il est inutile de se présenter au Secours National de Croix pour remplir cette formalité.

LES COLIS AUX PRISONNIERS

Les services du ravitaillement, 156, rue J.-Jaurès, ont expédié au cours des journées de lundi et mardi derniers, 504 colis du treizième envoi. On ne se rend peut-être pas suffisamment compte du travail qui est imposé au personnel du ravitaillement chaque fois qu'un colis est expédié ; mais les familles le constatent et sont satisfaites de la diligence avec laquelle ce service est fait.

Un querelleur. — Mme Valés Hélène, cabaretière, tenancière du café du « Pélican », 6, rue de la Fonderie, est venue porter plainte au commissariat de police contre un certain Paul Soyez, demeurant à Roubaix. D'après ses déclarations, cet individu s'étant rendu dans la soirée dans son établissement, aurait pris violemment à partie la cabaretière puis, non content de proférer injures et menaces, il a brisé des verres et des bouteilles qui se trouvaient sur le comptoir.

Voyant cela, Mme Valés s'enfuit dans sa cuisine, mais Paul Soyez, sautant par dessus le comptoir, se saisit de deux bouteilles de sirop sur l'étagère et les jeta après la cabaretière qui les reçut dans le dos.

Mme Valés a fourni un certificat médical du docteur Darras.

Un vol de poules. — Delbecq Gervais, 25 ans, ouvrier teinturier, et Julien Fernender, 25 ans, demeurant tous deux rue Henri-Carette, à Croix, étaient rencontrés cette dernière nuit par deux gardes auxiliaires près de la place de la Liberté, porteurs de sacs, en pleine nuit.

Les gardes voulurent savoir ce que contenaient ces sacs. Bien leur en pris, car ils en retirèrent deux poules et un coq.

Les deux individus furent évidemment conduits au commissariat. Le lendemain matin, plainte était déposée par M. Henri Merchier, demeurant 33, rue de Lille, pour vol de poules commis dans un poulailler qu'il a dans son jardin sur le terrain de la Cie du Gaz, rue du Gaz.

Les poules emportées par les deux individus arrêtés étaient les siennes.

Les voleurs l'ont reconnu. Ils ont été maintenus en état d'arrestation et déférés au Parquet.

Contraventions. — Pour divagation de chien, M. Jules Bonte, horticulteur, rue Jean-Jaurès, et Mme Descamps, rue Victor-Hugo, ont été gratifiés d'un procès-verbal.

Une contravention a été relevée contre Mme veuve Tonnelle et sa fille, demeurant 84, rue de Blanche-maille, à Roubaix, pour circulation tardive.

La bibliothèque moderne et les familles des prisonniers. — Sur une démarche de la Famille du Prisonnier de guerre, la bibliothèque moderne, 14, rue Jean-Jaurès, à Croix, consent à faire une réduction de 50 % sur ses tarifs en faveur des familles de prisonniers de guerre bénéficiaires d'une carte gratuite de pain.

Les tarifs seront donc, pour ces familles, les suivants : 25 centimes pour deux livres pour une location de quinze jours ; 50 centimes par livre neuf pour la même durée.

Avis aux familles de prisonniers. — Il a été remis aux familles des prisonniers croisiens, lors de la dernière distribution des formules à remplir, ces formules sont réclamées par la Préfecture. Le comité invite les familles qui ne l'ont pas encore remplies de la faire incessamment et de retourner les formules d'urgence.

Etat civil. — Naissance : Joëlle Deconinck, 93, avenue de Flandre, née à la maternité.

WATTRELOS

Perquisition. — Le service des Douanes, accompagné de M. Veevaert, commissaire de police, a opéré une perquisition dans une maison sise rue des Ballons, impasse Desmulliez où l'on supposait être un dépôt de fraudes.

Dans la maison on découvrit des caisses contenant 50 kilos de tétines destinées à un M. Gomar, demeurant rue du Vieux Bureau à Wattrelos.

Les caisses et tétines ont été saisies et le sieur Gomar fut appelé dans le Bureau de la Douane pour donner des explications sur cette affaire ainsi que la transaction à intervenir.

Un voleur précoce. — Un jeune homme de 18 ans, M. X... était occupé pour le compte d'une compagnie privée d'Anvers.

Un ouvrier occupé à la gare avait déposé son veston pour accomplir son travail.

Quand il le reprit il constata que son portefeuille contenant 310 fr. avait disparu.

On fit des recherches et la fouille des ouvriers et l'on retrouva les 510 fr. dans les poches du jeune homme.

Amené au Commissariat de police, il subit un interrogatoire de M. Veevaert, commissaire de police à qui le jeune gamin avoua que c'était lui, il y a un mois qui avait dérobé une somme de 1.250 fr. qui se trouvait dans le Bureau du Receveur des Douanes.

Devant ces faits il fut conduit au Parquet qui le fit placer dans une maison de surveillance du Buisson.

Fraternelle des combattants. — Avis aux retardataires. — Les personnes qui n'ont pu se rendre, dimanche dernier, pour toucher le neuvième secours aux prisonniers, sont priées de se présenter, dimanche 7 juin, de 10 h. à 11 h., au siège, 15, Grand'Place.

Se munir de la carte blanche pour pointage et de la dernière correspondance du prisonnier. Passé cette date, il ne sera plus fait droit à leur demande. Permanence habituelle, de 16 h. à midi.

Mutilés et invalides du travail. — Dimanche 7 juin permanence de 10 h. à midi, au siège, 26, rue Carnot.

Le secrétaire aura des feuilles de demande pour les mutilés pouvant avoir droit à la carte de priorité.

LEERS

Caisse d'épargne. — La succursale de la Caisse d'épargne sera ouverte dimanche, de 9 h. à 10 h. 30. Administrateur de service : M. Boulles.

Ebouage. — Le service fonctionnera dans les rues habituelles, samedi dans l'après-midi.

MOUVAUX

Une assemblée générale de l'Amicale des Prisonniers

La réunion de l'amicale des anciens prisonniers de guerre débuta par une minute de silence pour les camarades morts en captivité.

M. Bricout, secrétaire de l'amicale était assisté au bureau de MM. Durieux, du comité d'entr'aide ; Dr Cattez, de la Famille du Prisonnier et Loviton, délégué des Amicales de Tourcoing.

Soixante camarades environ étaient présents.

La parole fut successivement donné au président du comité d'entr'aide puis au délégué de la Famille du prisonnier. Les statuts furent portés à la connaissance des auditeurs par le secrétaire responsable général commenté. Au point de vue politique, la position du groupement fut exposée clairement par M. Bricout.

La politique du Maréchal Pétain fut développée par M. Loviton.

35 adhésions furent sur le champ enregistrées.

Le bureau se compose maintenant de 14 membres, il a pour secrétaire M. Bricout Amaury et pour trésorier M. Beboosère.

Bureau de bienfaisance. — La Commission du bureau de bienfaisance se réunira à l'hôtel de ville, cabinet du maire, le vendredi 5 juin, à 19 heures.

Etat civil. — Décès. — Bury Ernest, 66 ans, sellier, 61, rue de Roubaix. — Henricart Henri, 77 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

HALLUIN

BELLE FÊTE DU TRAVAIL

Le mardi 2 Juin, une remise de décorations a été faite aux Etablissements Ovigneur frères, Tissage de toiles, par M. Joseph Prouvost, Administrateur.

Cette importante et très ancienne firme qui comprenait déjà parmi son personnel, près d'un tiers de médaillés du travail a remis 2 médailles d'or (50 ans de présence) à Btor Simone et Léonie Reuroos.

Son chef comptable, Omer Chombar et 19 ouvriers et ouvrières ont reçu la médaille d'argent :

Deltœr Achille, contremaître ; Derous Arthur, contremaître ; Vercaigne Alphonse, monteur ; Liétaer Constant, pileur ; Pollet Gustave, rentreur ; Vandermeeren Raymond, rentreur ; Spanhova Julien, tisserand ; Baert Clémence, tisserande ; Carnelbecke Odile, tisserande ; Declercq Marie-Julia, tisserande ; Deroose Albertina, tisserande ; Hernou Clémence, tisserande ; Harnou Elise, tisserande ; Valke Madeleine, tisserande ; Vandewalle Albertine, tisserande, Verbrugge Céline, tisserande ; Depuy Angèle, bobineuse ; Vandawynckèle Julienne, ourdisseuse ; Vantomme Clémence, épeleuse.

Avant la remise des médailles et diplômes, M. J. Prouvost adressa quelques paroles aimables et nouveaux décorés et aux anciens médaillés qui étaient tous présents à la réunion.

Puis le Directeur du tissage, M. Louis Biarvoye félicita les ouvriers, ouvrières décorés et les remercia de leur bonne collaboration.

Dans son allocution, il eut une pensée spéciale pour les prisonniers de guerre de l'usine.

Les méfaits de l'ivresse. — Deux sujets belges, Achille Vandenbussche, 27 ans, électricien, et Jules Cousinnes, 30 ans, électricien, domiciliés rue du Drapeau, à Reckem ayant bu plus qu'il n'est sage, brisèrent des clôtures et occasionnèrent des dégâts aux portes de plusieurs habitations. Ils ont été mis en état d'arrestation pour être déférés au Parquet de Lille.

A la Mairie. — Samedi, les bureaux seront fermés à midi.

Le bureau de la Caisse d'Epargne sera ouvert après-midi de 14 h. à 15 h. 30.

Bureau de la Perception. — Ce samedi, le bureau, 44, rue du Midi, sera fermé à midi.

Etranger en défaut. — Un sujet belge Adelson Staelens demeurant à Neuville, 106, chemin du Dronckaert, a fait l'objet d'une contravention pour défaut de renouvellement de sa carte d'identité de travailleur étranger.

RONCQ

Paiement des allocations d'assistance

Le paiement des allocations d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, assistance aux femmes en couches et prime d'allaitement maternel aura lieu à la Recette municipale le mardi 9 juin 1942 de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 heures.

Les bénéficiaires de ces allocations sont priés de se munir de la carte d'identité.

Consultation des Nourrissons. — La prochaine consultation des Nourrissons aura lieu au local réservé à cet effet et situé 14, rue de Bousbecque (Commissariat).

Elle sera pratiquée par M. le docteur Béal de Roncq.

Les mamans sont priées de se munir d'un bol et d'une cuillère.

Amicale des Tailleurs d'habits. — Dimanche prochain 7 juin, une permanence fonctionnera au café des Vieux Amis, rue Gustave Desmoitre, de 16 h. 30 à 17 heures.

Avis aux automobilistes et motocyclistes. — Les détenteurs de permis de circulation sont priés de passer de toute urgence à la Mairie munis de leur permis.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE ROUBAIX-TOURCOING-LANNOY

GRANDE FÊTE GYMNIQUE DU 14 JUIN

C'est à un spectacle grandiose que nous convie notre vieille Fédération locale de gymnastique pour le dimanche 14 juin, sur le terrain du Chêne-Houpline, où il nous sera donné d'assister à la rénovation de nos belles sociétés placées, comme on le sait, sous la présidence d'honneur de M. Michel Motte-Droulers.

Les organisateurs, à la tête desquels se trouvent les professeurs Geenens, de Roubaix, et Baratte, de Tourcoing, ont mis sur pied un programme magnifique qui, suivant les nouvelles méthodes, se déroulera dans un ordre parfait et une discipline digne des temps nouveaux.

Un concours de pupilles servira de lever de rideau ; la fête proprement dite, à laquelle tous les amis de la gymnastique sont invités, ne commençant qu'à 15 h. 30.

Tous les as régionaux de la gymnastique artistique se produiront, venant de nos meilleures sociétés : la Roubaisienne, l'Ancienne, de Roubaix; la Renaissance, de Marcq; la Gauloise et la Patriote, de Wattrelos ; l'Espérance, de Wasquehal ; l'Union Tourquennoise, la Jeunesse de la Croix-Rouge, la Jeunesse du Blanc-Seau ; la Patriote, de Croix ; la Société municipale, de La Madeleine, etc., etc.... Toutes ces sociétés exécuteront des productions spéciales qui intéresseront certainement le nombreux public qui voudra se rendre compte des progrès réalisés en gymnastique, sport qui, comme tous les autres en France, évolue en ce moment ; aidé et poussé, pour cela, par les nouvelles organisations qui, quoique jeunes, ont déjà fait leurs preuves et la mesure de leurs moyens.

CURE THERMALE CHEZ SOI CONTRE L'ACIDE URIQUE

Fatigués par l'âge ou par une nourriture qui fut souvent trop riche, le foie, l'estomac et l'intestin digèrent au ralenti; les reins "bloqués" peu à peu n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique : les déchets s'accumulent et tournent en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. Pendant 21 jours prenez chaque matin à jeun, dans un verre d'eau chaude, une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux thermales sur les organes d'élimination, vous obligent à évacuer naturellement et à fond. Les poisons sont dissous et expulsés à mesure qu'ils se forment : toutes les douleurs de l'acide urique cessent. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez votre cure de sels Kruschen dès demain matin ! Toutes pharmacies.

11.280

Tribunal correctionnel DE LILLE

LE GENIEVRE

Jules Desbonnet, cabaretier à Roubaix, rue de Lannoy, a mis en vente une dilution d'alcool aromatisée sous la dénomination « Genièvre fantaisie ».

Il a été condamné à 3.000 francs d'amende. Il paiera 300 francs de dommages-intérêts au Syndicat des Fabricants de Genièvre. Une insertion a été ordonnée dans la presse locale.

LES COMMERCES CLANDESTINS

Clovis Dubrulle, 63 ans, tisserand à Mouscron, a été appréhendé vendant des œufs à 6 fr. pièce. Il a été condamné à 1 mois d'emprisonnement et 3.000 fr. d'amende, car il n'était pas autorisé à pratiquer ce commerce et, bien entendu, il avait vendu la marchandise à des prix excessifs.

SOYEZ EN REGLE

Julien Boxoem, sans profession, rue Jules-Guesde, à Marcq-en-Barœul, avait acheté et vendu de la viande à des prix élevés, sans remise de tickets. 5.000 fr. d'amende.

— Pour même délit, 2.000 francs d'amende à Germaine Buisine, Vve Lagae, femme de ménage, à Hellemmes, et à André Colaert, chauffeur, à Hellemmes ; 1.000 fr. d'amende par défaut à Alphonse Renard, chauffeur d'auto, à Lille.

LES COMMERCES CLANDESTINS

Oscar Florquin, soigneur de cardes à Roubaix, rue Edouard-Anseele, et Henri Masure, apprêteur, à Roubaix, rue des Anges, ont vendu des bicyclettes sans autorisation. Mille francs d'amende au premier, trois mille francs au second.

— Pour ouverture irrégulière d'un débit de boissons, 2.000 fr. d'amende à Julien Noé, Grand'Rue, à Roubaix. Il paiera, en outre, 500 francs d'amende et les décimes à l'administration des contributions indirectes.

ESCROC

Pierre Presset, mécanicien, sans domicile fixe, était poursuivi pour avoir pris, le 22 avril 1942, à Lille, la fausse qualité de représentant de la maison Volta et pour s'être fait remettre diverses sommes par des commerçants lillois. Un an d'emprisonnement.

AFFAIRES DIVERSES

Un mois d'emprisonnement et 60 fr. d'amende à Hohamed Beuchabane, manœuvre, à Lille, rue Monge, pour outrages et ivresse.

— Un mois et 1.400 fr. d'amende à Léon Claeys, de Mouscron, pour tentative d'importation de 7 kilos de tabac étranger.

— Un mois et 600 fr. d'amende pour même délit à Joseph de Loet, de Wevelghem.

— Un mois et deux amendes de 500 fr. à Désiré Fromont, manœuvre, à Fontaine-l'Evêque, appréhendé avec du tabac étranger.

— Six mois à Jules Hermann, de Mouscron, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Trois mois à André Vanhove, rue Decrême, à Roubaix, qui a contrevenu à une mesure de refoulement.

— 1.800 fr. d'amende, pour achat sans tickets, de 200 kil. de haricots, à Pierre Vanpoucke, manœuvre, à Wasquehal.

— 1.500 fr. d'amende, à Marie Delespaux, rue du Beau-Laurier, à Tourcoing, pour détention d'un stock de 113 kil. de haricots.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

M. MARESCAUX, Maire, reçoit l'Amicale des Prisonniers

Devançant la création des amicales, le secrétariat des prisonniers de Tourcoing avait dès novembre entrepris le regroupement des prisonniers sous le signe de l'entr'aide.

En vertu des directives du gouvernement du Maréchal, les amicales de prisonniers viennent d'être fondées dans le Nord et le Pas-de-Calais, reprenant dans leur totalité les buts que le secrétariat s'était assignés.

De ce fait, l'Amicale est le seul et unique groupement de prisonniers officiel et autorisé, chargé du regroupement des prisonniers libérés et de la coordination de leurs activités, en vue de réaliser leurs buts, soit : unité et solidarité française sous l'égide du Maréchal et dans l'esprit de sa politique sociale de redressement national.

M. Marescaux, maire, a reçu le comité central de l'Amicale de Tourcoing, constitué comme suit : M. Loviton, délégué responsable ; MM. Agache Emile, Tarel Louis, Beuque Edouard, Bouteil Albert, Vandamme Désiré, Quintard Pierre, Callens Henri, Drouin Amédée, Derville Robert.

M. Loviton retraça les buts de l'Amicale et notamment celui de la solidarité à savoir : maintenir l'esprit et l'amitié des camps, garder un contact étroit avec les camps, se mettre au service des prisonniers libérés, aider moralement et matériellement les familles des prisonniers encore en captivité.

Les services sociaux de l'Amicale, en liaison avec le secrétariat local, s'adressent à tous les prisonniers sans distinction aucune.

Le délégué de l'Amicale exprima, au nom de ses camarades la ferme volonté de « servir ».

M. le Maire, en réponse, assura les responsables de l'Amicale du dévouement total des autorités municipales à la cause des prisonniers.

Sans paperasses

Nul ne méconnaîtra l'effort de simplification accompli à l'occasion de la création des Bons d'Epargne.

Pour le remboursement anticipé de ces Bons, en cas d'événement familial ou professionnel, les formalités et délais ont été réduits au minimum.

L'événement invoqué est-il une naissance? Le percepteur rembourse sur présentation d'un simple bulletin de naissance.

S'agit-il de l'achat d'une ferme ? Le notaire qui a rédigé l'acte établit un certificat faisant connaître le prix de vente et les frais. Le syndic de la corporation agricole atteste que le bien doit être exploité par la famille de l'épargnant ; le percepteur paie.

S'agit-il de l'acquisition d'un atelier artisanal ? Le maire fait viser un certificat par le président de la Chambre des Métiers. Le percepteur paie. Pour encaisser une somme qui peut aller jusqu'à 200.000 francs, cette procédure n'est certainement pas trop compliquée.

Il était vraiment difficile d'adopter des règles plus simples.

11237

Un concours de gymnastique pour pupilles

La Fédération des Sociétés de Gymnastique de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, organise le dimanche 14 juin, à 14 h. 15, au stade du Chêne Houpline, à Tourcoing, son concours individuel annuel réservé aux pupilles. Les dirigeants de Sociétés sont priés d'envoyer à M. Cyrille Baratte, 153 bis, rue de la Croix-Rouge à Tourcoing, la liste nominative avec dates de naissance de leurs candidats ; aucune adhésion ne sera reçue après le 7 juin, date de la poste. Prière de donner également les noms et spécialités de ceux qu'ils auront désignés pour juger les différentes épreuves.

Ce concours sera suivi d'une fête de propagande où toutes les sociétés se produiront dans des numéros les plus divers. Les meilleurs gymnastes de la région participeront également à cette fête.

Les demandes de bons de chaussures

Les demandes de chaussures sont satisfaites dans la mesure des attributions de bons faites à notre Service par l'Autorité Supérieure.

Elles sont examinées deux fois par mois par la Commission d'attribution qui détermine celles auxquelles il peut être donné satisfaction. Notre service ne peut accuser réception des demandes, ni prévoir la date à laquelle elles pourront être acceptées.

Les bénéficiaires de bons seront prévenus par lettre d'avoir à les retirer à notre Service.

La distribution en sera faite contre décharge signée sur nos registres, le jeudi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

A la Société des Concerts du Conservatoire

Le programme de la 62e audition sera de toute beauté. Il comprendra des œuvres de Beethoven, Niverd, Debussy, Saint Saëns, etc... Cette matinée musicale sera donnée le dimanche 7 juin au Conservatoire sous la direction de M. Lucien Niverd, Chevalier de la Légion d'honneur, prix de l'Institut, directeur du Conservatoire.

Le concert commencera à 15 h., les portes seront fermées pendant l'exécution des morceaux. L'inscription des membres bienfaiteurs et donateurs (et la délivrance immédiate des cartes d'entrée) continue au secrétariat du conservatoire, 4, rue Paul Doumer; téléphone 10.16.

Secours aux familles privées de ressources (Secours National)

Le paiement des allocations pour la deuxième quinzaine de mai, aura lieu au Bureau de bienfaisance, le lundi 8 juin :

De 8 h. 30 à 10 h. : numéros impairs ; de 10 à 11 h. 30 : pairs.

Les intéressés sont priés de respecter l'horaire ci-dessus. Les retardataires ne pourront recevoir leur allocation.

MARCQ-EN-BARŒUL

Avis aux assurés sociaux. — Les affiliés de la Caisse d'Assurances sociales « La Mutualité du Nord », N° 81 sont informés qu'il n'existe plus de correspondant local payeur pour cette caisse. Nous rappelons que le bureau de la caisse « La Mutualité du Nord N° 81 » se tenait à l'Hôtel de ville.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le taux de l'allocation principale pour les familles de disparus, morts au Champ d'honneur ou en captivité, est augmenté avec effet du 1er juin 1941.

Les certificats complémentaires sont à la disposition des bénéficiaires qui sont invités à les retirer à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer.

11.122

AU PROFIT DES PRISONNIERS

Dimanche 7 juin, à 13 h., chez les Francs Bouleurs, café Dutertre, 86 rue Magenta, l'équipe Maes Paul-Verhelst Henri, rencontrera l'équipe Vandenberghe Henri-Liagre Alphonse, en une partie en 16 bouts chacun 4 boules, au profit de la Caisse des Prisonniers.

Résultat du dimanche 31 mai : Equipe Maes 24 pts ; équipe Vandenberghe 33 pts.

Sociétés et Comités

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition générale dimanche 7 juin, à 10 h. 15.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE ». — Il est rappelé aux membres de la S.S.M. St-Louis, ayant été touchés, soit de la carte ou d'une convocation personnelle, qu'ils peuvent se présenter le plus tôt possible, tous les jours ouvrables de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. au bureau de la société (Hôtel de Ville) muni de leurs livrets de famille et de la Saint-Louis. S'ils veulent maintenir leur droit à la fusion, toute omission sera considérée comme un refus de leur part.

— Les retraités de la S.S.M. « La Prévoyance » sont avisés que le paiement de l'allocation du 2e trimestre 1942 s'effectuera les 16 et 17 juin aux heures habituelles.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS. — La Famille du Soldat Tourquennois a reçu la somme de 524 francs (cinq cent vingt-quatre francs) recueillie dans un tronc déposé au siège de la Société « L'Espérance ».

SOCIETES SPORTIVES

PING-PONG. — **Finale du Challenge Léon Glorieux.** — C'est dimanche prochain, à 9 h. 30, sur les tables de l'Amicale Anatole France, 182, rue du Pont de Neuville, qu'aura lieu la finale du Challenge Léon Glorieux opposant l'équipe première de l'A. Jean Macé de Wattrelos à celle de l'A. Anatole France de Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Petit, rue Fin-de-la-Guerre, cour du Ballon, 4 ; Carmen Coudron, née rue Nationale, 138 ; Chantal Pollet, boulevard Gambetta, 58.

Publications. — Gaston Penez, pâtissier, rue Claude-Bernard, 44, et Marcelle Poppe, a.p., à Roubaix ; Arthur Noviet, livreur à Wasquehal, et Marie Demeire, soigneuse, rue Jemmapes, 13 ; Marcel Vanluggene, monteur de chauffage, et Estella Demeyère, a.p., rue Moulin-Fagot, 41.

Décès. — Micheline Quinic, 13 ans, sp., cél., rue Kellerman, 2 ; Céline Mesure, 89 ans, s.p., veuve Emile Devogel, rue du Vélodrome, 108 ; Julien Desprez, 84 ans, s.p., veuf Maria Hibon, rue d'Havré, 3.

PROSTATIQUES PRENEZ **PROSTA JOUVENCE**

Toutes Phies. La boite de 40 dragées : 23'45

11.866

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Une femme tuée accidentellement par une grand'porte

Mme Alphonse Blondeel, 70 ans, dont le mari est concierge à l'usine Vanoutryve, rue de l'Industrie, était occupée, avec une voisine, Mme Demeyère, à causer sur le trottoir, face à la Maison d'Expédition Nuttin et Cie, quand le domestique, voulant fermer la grand'porte, celle-ci, — en fer et d'un poids de 400 kilos — s'abattit sur le trottoir et tua d'un coup Mme Blondeel, et blessa assez gravement Mme Demeyère.

La police avertie aussitôt de ce pénible accident est descendue sur les lieux pour enquête.

ETAT CIVIL

Naissances. — Nottebaere Marcel, Ledegenckstraat, 12, Aelbèke ; Seynaeve Jean-Pierre, 29, rue de la Paix, Luingne ; Van De Wièle Georges, 110, rue de la Tête d'Orme ; Verbrugghe Claudette, 2, Chaussée de Lille ; Van Eyghen Georgette, 101, Chaussée du Risquons-Tout ; Liétaert André, 179, rue de la Station ; Bettens Bernard, 11, rue Rémi Cogghe ; Bonte Jean-Pierre, 183, rue du Midi ; Deprez Marcel, 46, rue du Général Leman ; Courcelles Pierre, 218, rue Henri Duchâtel.

Publications. — Minnabo Albert, zingueur et De Backer Florence, ménagère ; Dujardin Julien, tisserand et Demayère Emilie, ménagère ; Vendaele Henri, mécanicien et Leenknecht Margaretha, fileuse ; Permeut Camille, maçon et Delespaux Marie-Madeleine, soigneuse.

Décès. — Goemaere Pélagie, 92 ans, 181, rue de Roubaix ; Hof Albert, 28 ans, 109, rue du Castert ; Vieren Charles, 69 ans, 26, place de la Fraternité ; Demeyère Marie, 82 ans, 88, rue du Courtrai ; Stal Léon, 62 ans, 44, rue des Flandres ; Brul Céline, 73 ans, 60, rue Charles Quint ; Dessoubris Alfred, 76 ans, 17, rue des Villas ; Vandea Berghe Marguerite, 33 ans, 24, rue du Castert ; Vanasteenkiste Marie-Louise, 81 ans, 167, rue de la Tête d'Orme ; Vercammen Guy, 11 mois, 48, rue du Châlet.